

Strafrecht

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Cet enseignement porte sur les bases du droit pénal général. Suite à la présentation des principes fondamentaux du droit pénal allemand, sont étudiés les éléments constitutifs des infractions commises intentionnellement (*vorsätzliche Begehungsdelikte*). Les explications théoriques sont accompagnées tout au long du cours d'une partie pratique qui vise à renforcer la compréhension de la partie théorique ainsi qu'à familiariser l'étudiant à la résolution de cas pratiques en droit pénal.

Examens

contrôle continu